

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA



**BASCULEMENT AU GUIDAGE RADAR
DANS DES CENTRES ASECNA**

**Bientôt un bloc technique
ultra moderne à Brazzaville**



N°521
du 9 septembre 2019

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

LA UNE DU FLASH

Basculement au guidage radar dans des centres ASECNA



Le basculement au guidage radar des derniers centres de l'Agence s'est réalisé avec succès à la date AIRAC du 15 août 2019. La planification initiale de l'ASECNA avait prévu fin 2019 pour le basculement au guidage radar de tous les centres dotés de ces systèmes.

Il est bon de rappeler que le basculement au guidage radar est un préalable à l'usage opérationnel de l'ADS B par satellite. La Direction Générale s'est engagée sur deux années, 2018 et 2019, à mettre en œuvre cette technique dans l'ensemble des centres qui en sont dotés. Successivement les centres ont basculé l'un après l'autre au guidage radar. Les cinq centres restants, à savoir N'Djamena, Bamako, Niamey, Ouagadougou et Bissau devaient également commencer pour compter du 15 août. Toute la préparation a été menée et réalisée et quatre des cinq centres ont effectivement basculé à la date prévue.

Le centre de Bissau a connu le 9 août, à la veille de l'activité, un incendie ayant altéré les services du centre.

- Le basculement de Bissau a donc été ajournée
- attendant le remplacement des systèmes touchés par le sinistre.
- Partout, il se lisait sur les visages la satisfaction d'un travail accompli en interne par les ressources et compétences de l'Agence.



L'ASECNA à la 22^{ème} réunion de APIRG et à la réunion du Groupe RASG-AFI



A l'invitation de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), l'ASECNA a pris part du 29 juillet au 02 août 2019 à ACCRA au Ghana, à la 22^{ème} réunion du Groupe Régional AFI de Planification et de Mise en œuvre (APIRG/22) et à la 5^{ème} réunion du Groupe Régional AFI pour la Sécurité de l'Aviation (RASG-AFI/5).

La délégation de l'ASECNA était conduite par Monsieur BAKIENON Louis, Directeur de l'Exploitation de la Navigation Aérienne et comprenait des Experts de la DNA, de la DTI, de la DMA et de la DELM.

Au titre de l'évaluation de la mise en œuvre, la réunion a noté avec satisfaction le bon niveau de mise en œuvre des services et infrastructures de la navigation aérienne dans la zone ASECNA, y compris les services Gestion du Trafic Aérien (ATM), les services météorologiques, les services de Communication, de Navigation et de Surveillance et les services AIM.

En outre, l'ASECNA a partagé avec la région les progrès réalisés dans la mise à niveau du système de l'Aviation (ASBU), ainsi que dans la mise en œuvre de l'extension de la couverture VHF, des communications air/sol par liaisons de données CPDLC, de la Messagerie Aéronautique AMHS, des communications entre-équipements AIDC, de l'ADS-B terrestre et satellite. Elle a appelé la réunion au renforcement de la coopération régionale en vue d'améliorer le niveau de mise en œuvre et à assurer l'interopérabilité des systèmes aéronautiques.

Au titre de la planification, l'ASECNA a exposé à la réunion des questions d'importance majeure pour le développement de l'aviation civile africaine et notamment la mise en œuvre :

- Du SBAS (Systèmes d'Augmentation basé sur le Satellite) pour lequel l'Agence est pionnière au niveau Africain avec l'ambition de l'étendre à l'ensemble du continent Africain ; la réunion a demandé que soit

L'ASECNA à la 22^{ème} réunion de APIRG et à la réunion du Groupe RASG-AFI



diligentée l'étude coût-bénéfice sous l'égide de la CAFAC

- De l'ADS-B par satellite, nouvelle technologie qui sera d'un apport important pour le renforcement de la sécurité pour la région AFI
- D'un mandat d'emport ADS-B pour les années 2023-2024 pour tirer pleinement profit des investissements consentis par les ANSP de la région AFI.

L'ASECNA a également présenté une méthodologie pour la mise en œuvre d'un Ciel Uniforme pour l'Afrique, permettant ainsi, de partager une méthode commune entre tous les Etats et fournisseurs de service de la navigation aérienne, désireux de s'inscrire dans une logique de « seamless sky ».

Au titre de la sécurité, l'ASECNA a contribué de manière qualitative aux différents points de l'ordre du jour.

A titre de rappel, l'APIRG est principalement chargé du développement et du maintien continu et cohérent du plan AFI de navigation de façon harmonisée avec les régions adjacentes en conformité avec les SARP de l'OACI, ainsi que de l'identification et de l'élimination des carences dans le domaine de la navigation aérienne.

Le RASG-AFI est chargé de l'élaboration et du maintien des plans régionaux de sécurité et des programmes de travail associés basés sur le plan mondial de sécurité de l'aviation (GASP) et les dispositions pertinentes de l'OACI en vue de l'amélioration continue de la sécurité de l'aviation mondiale.

Visite de DNAD à Madagascar et aux Comores



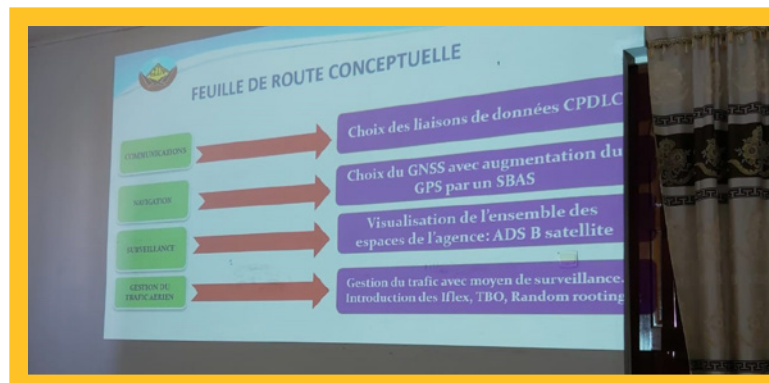
A la suite de la réunion APIRG 22 qui s'est tenue à Accra au Ghana, le Directeur de l'Exploitation de la Navigation Aérienne s'est rendu à Madagascar et aux Comores sur instructions du Directeur Général pour rencontrer les Administrateurs de ces deux Etats membres.

A Antananarivo, le DNAD et le Représentant de l'ASECNA à Madagascar, Monsieur RAZAFINIMARO Jean William, ont eu des échanges fructueux avec Monsieur Bako Alain RAMANANJANAHARY, Directeur Général par intérim de l'Aviation Civile de Madagascar. A l'occasion, Monsieur Louis BAKIENON a dressé le bilan des actions réalisées et à venir depuis l'adoption en 2017 du Plan d'Orientation Stratégique par les Ministres des Etats membres.

Le DNAD a expliqué les contours du Ciel Unique pour l'Afrique (CUPA) avec ses éléments constitutifs qui progressivement sont en train de prendre forme notamment : la surveillance totale avec l'ADS B par satellite qui verra le jour en janvier 2020, la navigation basée sur le GNSS avec les systèmes d'augmentations satellitaires (SBAS) qui est entrée dans sa phase active avec la caractérisation de l'ionosphère et la définition de l'infrastructures de base, les communications air sol déjà opérationnelles via le CPDLC.

- La rencontre avec le Ministre des Transports, du
- Tourisme et de la Météorologie de Madagascar,
- Monsieur Joel RANDRIAMANDRANTO, a été centrée sur
- le fonctionnement de l'Agence. Le DNAD a présenté
- l'ASECNA et ses différents organes ainsi que les
- mécanismes institutionnels de tenue des réunions
- statutaires. Il a expliqué comment les redevances
- sont utilisées à l'Agence et l'accompagnement que
- l'institution apporte à ses Etats membres à travers les
- Autorités d'aviation civile (renforcements des capacités
- de leur personnel, règlement des contributions des Etats
- à l'OACI et à la CAFAC.).

Le Ministre s'est dit impressionné par la vision de l'Agence et son niveau actuel de réalisation de l'ensemble des projets phares qui soutiennent la mise en œuvre du CUPA.



Visite de DNAD à Madagascar et aux Comores



Après Madagascar, le Directeur de l'Exploitation de la Navigation aérienne a effectué une visite à Moroni, aux Comores du 7 au 8 août. Au cours de son séjour, il a rencontré l'équipe dirigeante de la Représentation et a délivré une communication axée sur les projets en cours d'exécution dans le cadre de la mise en œuvre du POS de l'Agence et la concrétisation des engagements pris par le Directeur Général dans le cadre de la construction du Ciel Unique pour l'Afrique.

Il a ensuite effectué une visite à la station VHF déportée du mont Oussoudjou complètement ravagée par le cyclone Kenneth en avril 2019. L'indisponibilité de cette station entraîne d'énormes difficultés de communication dans la région et est à l'origine de plaintes récurrentes de la part

- des usagers et des Autorités Nationales.
-
- Monsieur BAKIENON a ensuite été reçu par le Directeur Général de l'aviation Civile et de la Météorologie des Comores. A l'instar de ce qu'il a fait à Madagascar, le DNAD a fait le point du POS et s'est appesanti sur les conclusions issues des travaux de la réunion du groupe APIRG tenue au Ghana, à laquelle l'ASECNA a pris part.
-



Bientôt un bloc technique ultra moderne à Brazzaville



Le Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande du Congo, Monsieur Fidèle DIMOU, a présidé le 26 août 2019 à Brazzaville, la cérémonie de pose de la première pierre des travaux de construction du bloc technique de l'aéroport international Maya-maya.

C'était en présence des membres du corps diplomatique accrédité au Congo, des autorités municipales, civiles et militaires et des différents acteurs de la plateforme aéroportuaire.

Pour une meilleure qualité des services

Ce projet de grande envergure, d'un coût de plus de deux milliard deux cents millions de Francs CFA est entièrement financé par l'ASECNA.

La construction de cette infrastructure répond à une nécessité de délocaliser les ouvrages de la Tour de contrôle et du Bloc Technique de l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville en vue de les positionner dans un cadre adapté.

- Le nouveau bloc Technique viendra s'agencer à la
- nouvelle Tour de contrôle. Ce qui marque une étape
- très importante de l'évolution des infrastructures
- aéroportuaires du Congo et devrait garantir des services
- de navigation aérienne sûrs et conformes aux standards
- internationaux.

- Le nouveau Bloc Technique de Brazzaville sera le cœur
- de la fourniture des services de la navigation aérienne
- dans l'espace de la FIR Brazzaville, qui, il faut le rappeler,
- a la responsabilité de gérer les espaces aériens de 5 pays
- membres de l'Agence : le Cameroun, la Centrafrique, le
- Gabon, la Guinée équatoriale et le Congo, ainsi que les
- aéroports internationaux de Brazzaville, d'Ollombo et de
- Pointe-Noire.

- Ce bâtiment abritera les structures de la circulation
- aérienne d'approche et d'aérodrome, de la publication
- d'information aéronautique, de la prévision et de la
- transmission des informations dans le domaine de la
- météorologie aéronautique ainsi que les services de
- maintenance des équipements.

Bientôt un bloc technique ultra moderne à Brazzaville

Présentation du projet

L'ouvrage qui sera construit sur une superficie globale de 2933.46 m², est un Bâtiment « R+2 » avec un sous-sol.

Il comprendra au sous-sol un grand local technique. Le rez-de-chaussée abritera un hall des pilotes autour duquel s'articulent, d'un côté le bureau de piste, le bureau du chef Préviseur MTO, le local archives, le local entretien et plomberie, les toilettes, les salles de repos hommes et femmes et l'espace vie, et de l'autre, les bureaux d'assistance et d'information locale, la caisse, la facturation, les bureaux Réseau Système et Informatique, la salle énergie, la salle technique et la salle de supervision.

Le premier étage accueillera les différents bureaux des chefs de services techniques et opérationnels, les Cellules d'Instruction de la Navigation Aérienne, de la Maintenance et de la MTO, la salle des simulateurs, la salle d'exploitation et les ateliers de maintenance.

Au niveau du deuxième étage on retrouvera la salle de réunion, la salle exploitation d'informations en vol et plusieurs bureaux techniques.

La mise en œuvre de cet important projet répond à une promesse du Directeur Général, qui lors de la pose de la première pierre de la nouvelle Tour de contrôle de l'aéroport international Maya-Maya en avait pris l'engagement.

A l'occasion de la cérémonie, Monsieur TCHISSAMBOU



M'BOUNDOU Joachim, Représentant de l'ASECNA au Congo, a, au nom du Directeur Général, Mohamed MOUSSA « remercié son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, ainsi que tout le peuple congolais pour le soutien constant et inestimable apporté à l'Agence pour son épanouissement et sa marche radieuse vers l'excellence ».

Il a exprimé sa profonde gratitude aux Autorités Congolaises pour l'importance accordée au développement du transport aérien, facteur essentiel de désenclavement et de développement de ce pays qui prône l'excellence économique par la diversification et le travail acharné.

Il a également tenu à assurer de la totale et constante disponibilité de l'Agence, à l'égard de l'Etat Congolais comme l'a toujours affirmé le Directeur Général, Monsieur Mohamed Moussa.

« L'ASECNA ne ménagera aucun effort pour la mise en œuvre des projets visant à être et à demeurer à la pointe des innovations techniques et technologiques et à constituer une voix respectée et influente dans la définition de la politique régionale et mondiale de l'aviation civile ».



Installation du nouveau Chef de département administration du personnel



Le Directeur Général a présidé le 22 août la cérémonie de passation de service entre les Chefs de département Administration du personnel entrant et sortant, respectivement Messieurs MAHAMADOU Abdoulaye et EBOHI Jean-Charles.

Monsieur Mohamed MOUSSA, après avoir félicité Monsieur EBOHI pour le travail abattu, a fixé à Monsieur MAHAMADOU le cap pour une gestion plus rigoureuse du personnel de l'Agence. Le Directeur Général a mis l'accent sur la nécessité de mettre de l'ordre dans la gestion des carrières des agents par une approche scientifique de l'administration des ressources humaines et par une planification rigoureuse. « Je veux que le personnel de l'ASECNA soit géré à la hauteur des standards du système des Nations Unies » a indiqué Monsieur Mohamed MOUSSA pour qui, la Direction des Ressources Humaines doit se départir de tout amateurisme et de tout laxisme dans la conduite de ses activités. Il a invité le nouveau Chef de Département à s'atteler à automatiser dans les meilleurs délais tout le processus d'administration du personnel.



- A la suite de cette cérémonie, la DRH a fait une
- présentation sur l'état de mise en œuvre du plan de
- formation 2019-2021 (site par site et globalement). A
- ce niveau également, le Directeur Général a rappelé le
- principe cardinal qui guide son approche de la gestion
- du personnel. Il s'agit de la planification. Il a instruit
- la DRH à faire une planification rigoureuse de toutes
- les formations en ayant pour seul repère l'impact des
- différentes formations sur les performances de l'Agence
- à tous les niveaux.

Passation de services aux Activités Aéronautiques Nationales du Niger



Le Représentant de l'ASECNA au Niger, Monsieur Lamine GARBA, au nom du Directeur Général, a présidé le 28 août 2019 à Niamey, la passation de service entre les Délégués du Directeur Général aux Activités aéronautiques Nationales du Niger (AANN) sortant, Messieurs Mahamadou ABDOULAYE et entrant Moussa Mamane RABIOU.

C'était en présence du Directeur Général de l'ANAC, Monsieur Elhadj Ahmed AYAHA et du Directeur Général de la Météorologie Nationale, M. Katiellou Gaptia LAWAN. Le Contrôleur financier de l'ASECNA et le Conseiller du Directeur Général de l'ASECNA en charge des AAN ont également participé à la cérémonie au cours de laquelle tous les éléments se rapportant au fonctionnement et à la gestion de la délégation ont été passés en revue :

- Administration du personnel et finances ;
- Comptabilité, recouvrement et trésorerie ;

- Exploitation technique et commerciale ;
- État de mise en œuvre du système de management intégré ;
- Compte rendu des Résolutions, Recommandations et Motions issues des travaux des sessions du Comité de Gestion ;
- Contrat de délégation de Gestion des AANN et ses annexes ;
- Gestion de l'actif et du passif de l'ex RAE.

Atelier sur l'amendement 78 à l'annexe 3 de l'OACI sur la météo



Lomé a abrité du 24 au 28 juin 2019, un atelier de sensibilisation sur l'amendement 78 à l'annexe 3 de l'OACI sur la météorologie, entré en vigueur en novembre 2018. La rencontre a regroupé tous les chefs de centres météorologiques de l'ASECNA à l'initiative de la Direction de l'Exploitation de la Météorologie Aéronautique (DMA).

Autour de ce thème principal, trois points ont fait l'objet de présentations :

- ⊙ Le Centre de Météorologie de l'espace, appelé à fournir des informations sur l'influence de phénomènes extra-atmosphériques (brouillage des communications HF et VHF, du signal GPS et GNSS, irradiation des équipages et des passagers...)
- ⊙ Les nouveaux produits du WAFS (produits horaires de protection en route, grilles plus fines) et enfin,
- ⊙ L'avènement du format d'échange de données IWXXM qui supporte un plus grand volume de données ainsi que la réalisation de l'interopérabilité des systèmes.

L'atelier s'est également penché sur l'analyse des déficiences de l'assistance MET à la Navigation aérienne et les perspectives d'amélioration. Ce thème a permis de faire le point sur l'état de réalisation du bloc de base B0 AMET, et présenter la vision de la DMA sur le BLOC B1 AMET.

Sur ce point, trois présentations ont également été faites sur :

- ⊙ Les carences de l'assistance en route dans notre

région et les mesures correctrices envisagées,

- ⊙ Le concept du Centre régional d'Avis des phénomènes dangereux appelé à se substituer aux CVM actuels,
- ⊙ La nouvelle station du prévisionniste (SAAPI) qui intègre la capacité de réception en format IWXXM, et qui préfigure la réalisation du segment MET du SWIM.

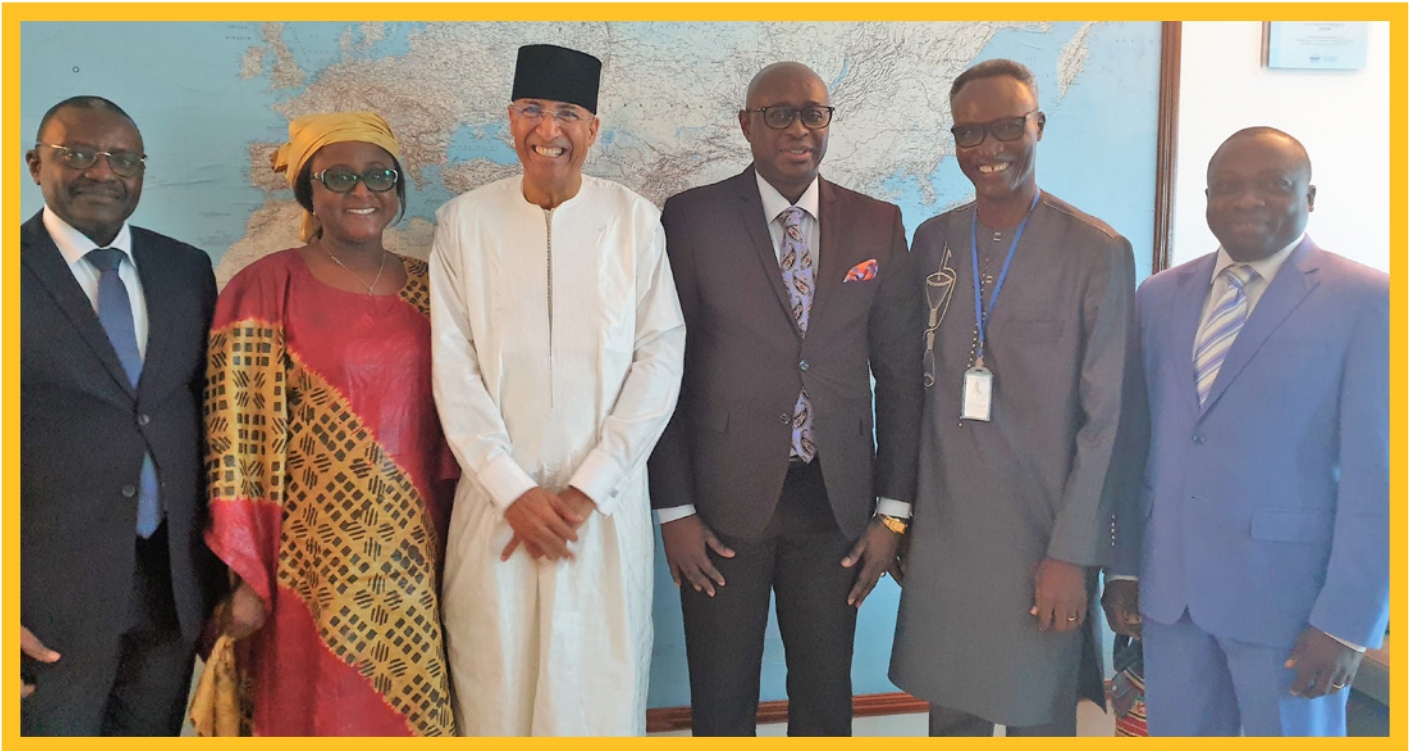
Le troisième thème consacré aux problèmes techniques de fonctionnement des centres opérationnels a fait l'objet du travail en ateliers aux fins :

- ⊙ D'un examen des dysfonctionnements techniques récurrents et des solutions d'amélioration et d'une évaluation des postes et des compétences dans les centres météorologiques.
- ⊙ D'harmoniser les méthodes de travail, à la suite de la mise en service des nouveaux systèmes d'exploitation.

Les travaux de l'atelier étaient dirigés par Monsieur MOCTAR Mahfoud, Directeur de l'Exploitation de la Météorologie Aéronautique. Présent à Lomé à la même période, Monsieur Mohamed MOUSSA, Directeur Général de l'ASECNA a rendu une visite aux participants pour souligner toute l'importance de cet atelier.

Monsieur BETOLE ADA Moïse, Directeur des Ressources Humaines a également fait un exposé aux participants sur la réforme du code de rémunération en cours de discussions à l'Agence.

L'ASPIAM a un nouveau bureau



L'Association Professionnelle des Ingénieurs de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ASPIAM) fondée en 2004 au Siège, vient de renouveler son Bureau Exécutif.

Faisant suite à la réforme de ses textes constitutifs, le bureau de l'ASPIAM qui comptait à l'origine 12 membres, en compte à présent 5, plus deux commissaires aux comptes, tous élus lors de l'Assemblée générale du 12 juillet 2019, pour un mandat de 2 ans.

Le nouveau Bureau élu de l'ASPIAM, se présente comme suit :

- Président : AYINA AKILOTAN Cumbi Hugues, Chef du Département Maintenance Informatique / Gestion
- Secrétaire Général : KODIA Serge Anicet, Cadre CNS
- Secrétaire Général Adjoint : Mme SARR Sophie, Cadre Etude ATM

- Trésorier Général : Mme DIALLO BOUREIMA Halimatou, Cadre Procédures de Vols
- Secrétaire Général Adjoint : KOMGUEM MAGNI Apollin, Conseiller Technique du DNAD
- Commissaires aux Comptes
- Commissaire aux Comptes N°1 : Mme GUEYE Mbayang, Chef du Département Stratégie et Plan
- Commissaire aux Comptes N°2 : AHOUANGAN Athanase, Chef de Service AIM

L'ASPIAM qui comptait 19 membres à sa fondation en 2004, enregistre à ce jour une trentaine d'adhérents en service au Siège, à l'ERNAM et à la Représentation du Sénégal.

Le Directeur Général de l'ASECNA qui a été le premier Président élu de l'ASPIAM, a reçu en audience le nouveau bureau et l'a encouragé à tout mettre en œuvre pour redynamiser cette association dont l'importance est capitale.



**ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES INGÉNIEURS
DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MÉTÉOROLOGIE**



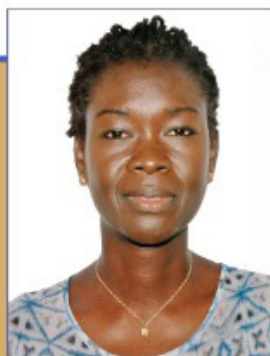
BUREAU EXECUTIF



AYINA AKILOTAN CUMBI HUGUES
Président



KODIA Serge Anicet
Secrétaire Général



Mme Sophie SARR
Secrétaire Général Adjoint



Mme DIALLO Boureïma Halimatou
Trésorier Général



KOMGUEM Magni Apollin
Trésorier Général Adjoint

COMMISSAIRES AUX COMPTES



Mme GUEYE Mbayang
Commissaire
aux Comptes N°1



AHOUANGAN Athanase
Commissaire
aux Comptes N°2



ASECNA

Siège Social

32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144
Tel : (221) 33 849 66 00
Fax (221) 33 823 46 54

Délégation à Paris

75 rue La Boétie – 75 008 Paris
Tel : (331) 44 95 07 18
Fax : (331) 42 25 73 11

Délégation à Montréal

999, University Street – Suite 740
Montréal – Québec – H3C 5J9
Tel : (1514) 954 83 87
Fax : (1514) 954 15 8151

Délégation à l'Union Africaine

Luke Residence, villa n°B185_3,
Sub City Yeka, Addis Ababa,
Kebele 20/21

Les routes du ciel, notre métier